



**ATTRIBUTION ET RECONDUCTION DE BOURSES
D'ETUDES
HORS CÔTE D'IVOIRE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026**

LE DIRECTEUR DE L'ORIENTATION ET DES BOURSES DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE INFORME LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE **L'OUVERTURE DE LA SESSION D'ATTRIBUTION ET DE RECONDUCTION DE BOURSES D'ETUDES HORS CÔTE D'IVOIRE**, AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE **2025-2026**.

A CET EFFET, LES ÉTUDIANTS SONT INVITÉS À RENSEIGNER EN LIGNE ET À IMPRIMER LES FORMULAIRES DE DEMANDE DE BOURSE OU DE RECONDUCTION DE BOURSE À COMPTER DU 17 MARS 2025, À PARTIR DU LIEN : bourses-mesrs.ci .

LES DÉPÔTS DE DOSSIERS SE DÉROULERONT À PARTIR DU 17 MARS JUSQU'AU 30 MAI 2025, DÉLAI DE RIGUEUR, DANS LES LOCAUX DE LA DIRECTION, SISE AU PLATEAU, IMMEUBLE NOGUES 1^{ER} ÉTAGE, AUPRES DE LA CELLULE CONTRÔLE, SUIVI ET CONTENTIEUX DE LA SOUS-DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES HORS CÔTE D'IVOIRE (**PORTE 40**).

N.B : LES FORMULAIRES DE RECONDUCTION DE BOURSE D'ETUDES HORS CÔTE D'IVOIRE NE CONCERNENT QUE LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES POUR LA PREMIÈRE FOIS DE LA BOURSE AU TITRE DE L'ANNEE 2024-2025 ET QUI ONT SOLlicité UN REPORT DE BOURSE POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026.

FAIT À ABIDJAN, LE 14 MARS 2025

Le Directeur
LE DIRECTEUR
Prof. Adama SYLLA